

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 5 mai 2025 - 1,50 €

N° 134

Ne pas commettre l'irréparable

par Loïk de Guébriant

Notre Assemblée nationale émettait actuellement sur deux textes du gouvernement. L'un sur l'aide active à mourir, l'autre sur les soins palliatifs. Pour les soins palliatifs, pas de problème, il y a consensus, qui peut s'opposer à l'idée de soulager la souffrance des mourants ? Qui voudrait souffrir ? Personne ! Le souci, c'est qu'aujourd'hui, les soins palliatifs n'existent pas dans tous les départements et ce projet de loi vise à se donner les moyens, y compris financiers pour ce beau projet que la totalité des personnels médicaux souhaitent voir aboutir. Elle est dans la droite ligne du serment d'Hippocrate et de notre culture chrétienne dont le « tu ne tueras point » est une voûte malheureusement déjà ébréchée par l'avortement.

« L'aide active à mourir », autrement dit l'euthanasie, c'est une autre histoire. Il s'agit pour les médecins et tout le personnel médical avec lui de donner la mort. Soit en prescrivant des substances que le patient s'administrera lui-même, soit en injectant le produit. On comprend que les médecins soient dans leur majorité vent debout contre cela, ils ont, depuis toujours, lutté pour sauver des vies et on leur demande soudain de donner la mort ! Les défenseurs de cette fin de vie choi-

sie vous diront que les français y sont majoritairement favorables. Mais il s'agit de sondages effectués sur des personnes en pleine santé et qui ne sont pas sûres de pouvoir recourir aux soins palliatifs en cas de maladie douloureuse. Beaucoup de malades ou de personnes âgées conservent une envie de vivre qu'ils n'imaginaient pas lorsqu'ils étaient jeunes ou bien portants. Beaucoup de malades en soins palliatifs qui souhaitaient mourir ne le demandent plus lorsqu'ils sont bien pris en compte par la médecine, au physique comme au moral.

Les défenseurs du projet de loi disent aussi que c'est la liberté de chacun mais quelle est votre liberté lorsque malade ou âgé vous avez l'impression de gêner votre entourage ? Avec cette possibilité, on poussera ces personnes à demander la mort. Et que l'on ne nous dise pas que la loi « encadre » l'euthanasie pour éviter les excès, partout où cela existe les digues tombent les unes après les autres. La loi est à peine discutée au Parlement que LFI en rajoute déjà ! Avec le personnel médical que l'on veut ainsi transformer en ange de la mort, donnons aux soins palliatifs leur chance et on constatera que chacun pourra mourir « dans la dignité » sans commettre l'irréparable. ■

Roma locuta, causa finita

Venue du fond des âges romains et reprise de tous côtés, l'expression *Roma locuta, causa finita* [Rome a parlé, la cause est entendue], a établi la place prépondérante de la Ville aussi sûrement que le vieil adage Tous les chemins mènent à Rome. Les deux rappellent l'antériorité et l'éminence de ce qui reste à la fois le cœur de la civilisation romaine et le centre géographique du catholicisme.

On l'a vu lors des obsèques du pape François. Cela ne s'était pas produit depuis vingt ans, lors de la mort de Jean-Paul II, puisque celle de Benoît XVI, en 2022, ne concernait, si l'on ose dire, qu'un pape émérite ayant démissionné en 2013. Le monde a vu la plupart des puissants de la terre venir assister à une cérémonie

unique en son genre, où se côtoyaient religions, races et régimes politiques. Il y eut même une sorte de ballet, ne serait-ce qu'à travers le rouge des cardinaux et le violet des évêques, transformant la solennelle place Saint-Pierre en un assemblage de mouvements, de chants et de prières.

C'est là qu'on a pu percevoir une caractéristique de cette Église qui se dit catholique et romaine, ce dernier qualificatif n'étant d'ailleurs pas particulièrement prisé par le défunt, plus attiré par les « extrémités » que par la vieille Europe. Mais il y avait là le poids des siècles et la pesanteur de traditions que personne ne peut éviter, même si on veut les rejeter ou les ignorer. C'était aussi l'expression d'une religion qui se veut incarnée dans ses origines – le premier pape, Pierre, y a été martyrisé – et inculturée dans autre chose qu'un plus ou moins vague



■ **Gouvernement :** Le Premier ministre a évoqué, le 3 mai, la possibilité d'utiliser le référendum pour faire passer des mesures de désendettement et le Budget 2026, que les partis politiques ne sont plus capables, selon lui, de porter. Pour être conforme à la Constitution un tel référendum devrait porter sur une réforme importante, par exemple la suppression de diverses institutions coûteuses (comme celui du général de Gaulle en 1969).

■ **Syndicats :** Les cortèges du 1^{er} mai ont rassemblé 157 000 manifestants selon la police et 300 000 selon les syndicats. La délégation du Parti socialiste a été bousculée par des black blocs, au départ de la manifestation place d'Italie.

■ **Alcools :** La direction de Moët Hennessy, filiale vins et spiritueux de LVMH, a envoyé une vidéo à ses salariés le 30 avril où il est fait état de baisses des ventes en 2023 et 2024 et d'une nécessité de supprimer 1 200 postes sur 9 400 dans le monde.

■ **Semi-conducteurs :** Le fabricant franco-italien de puces électroniques STMicroélectronique, qui compte 50 000 salariés dans le monde, dont 11 500 en France dont environ un tiers en France.

■ **Banditisme :** Le père d'un homme ayant fait fortune dans les cryptomonnaies a été enlevé le 1^{er} mai mais a été libéré par la police le 3 mai à Massy (Essonne). Ses ravisseurs lui avait coupé un doigt et réclamait une forte rançon. Sept suspects ont été arrêtés.

sentiment. De même qu'elle attache une grande importance au corps physique, l'Église catholique sait se situer dans le grand élan qui, avec la philosophie grecque, la spiritualité juive et l'ordre romain, a su construire une civilisation dont se réclament même ceux qui ne partagent pas ses croyances.

Rome est toujours dans Rome.

Précy

Macron au centre du monde

Emmanuel Macron se garde d'intervenir directement dans la politique française et laisse ce soin aux ministres et aux parlementaires qui lui sont restés fidèles. Il sait que les sondages d'opinion ne lui sont pas favorables (à 73 % selon le baromètre Odoxa du 29 avril) et que le regard porté sur son action demeure majoritairement critique (78 % veulent un changement d'après Odoxa du 2 mai).

Pourtant, le chef de l'État se considère toujours comme un pion indispensable sur l'échiquier international, comme le montrent ses multiples initiatives en ce qui concerne la guerre en Ukraine.

À ce sujet, l'interview qu'il a donnée à Paris Match le 28 avril apparaît fort révélatrice de son souhait, selon ses propres mots, de « jouer un rôle afin que le président Trump et son équipe prennent en compte l'historique du dossier, non seulement les intérêts de l'Ukraine, mais aussi ceux de tous les Européens ». Rappelant qu'il avait mis en place, « en marge de la réouverture de Notre-Dame

de Paris, une réunion tripartite avec les présidents Trump et Zelensky », il a joué le rôle du grand organisateur : « l'objectif est que les Américains puissent se rendre à Kiev assez rapidement, que nous puissions établir les conditions d'un cessez-le-feu et que nous travaillions en profondeur à des mesures d'accompagnement de ce cessez-le-feu pour le préserver du côté ukrainien ».

Toujours dans cet entretien, il a dit avoir à plusieurs reprises incité Donald Trump « à adopter une ligne plus ferme avec Poutine » car il faut « accroître la pression sur la Russie ».

Se posant en représentant de l'Europe, il s'est décerné un satisfecit : « La France a pleinement joué son rôle en portant les intérêts des Européens et en étant au cœur de ces discussions ». On sent là à la fois le désir de ne pas laisser aux seuls États-Unis la conduite des négociations avec Moscou et l'impérieux souci de rester lui-même sur le devant de la scène. Celle-ci se trouve pourtant compliquée car, jusqu'à présent, Washington n'a pas obtenu grand-chose du Kremlin, plus buté que jamais et craignant manifestement de se trouver pris dans une évolution peu conforme aux buts affichés lors du déclenchement du conflit il y a plus de trois ans – lorsque, d'ailleurs, le président de la République croyait pouvoir discuter avec son homologue russe.

Par ailleurs, on notera que c'est également *Paris Match* qui, le 1^{er} u#è ©Í, a mis en valeur « un moment diplomatique d'une rare finesse : l'entretien du président Emmanuel Macron avec quatre cardinaux français » le 26 avril, lequel a fortement contribué à faire croire

à une intervention en vue du conclave chargé d'élire le successeur du pape François. La presse italienne a abondamment commenté l'événement, y ajoutant d'autres manœuvres prêtées au chef de l'État avec des commentaires du style : « Macron veut aussi choisir le pape ». L'Élysée a dû démentir toute initiative en ce sens. Or, si on peut raisonnablement supposer que les préférences présidentielles ne vont pas vers un cardinal classé comme « conservateur », alors que, par exemple, celles du président et du vice-président (catholique) des USA s'orientent dans cette direction, on ne vit plus à l'époque qui, jusqu'en 1903, permettait à certains chefs d'État de s'opposer à une élection papale.

Il reste que, à côté des fantasmes de certains et des positions irrationnelles d'autres, Emmanuel Macron donne souvent l'impression de se vouloir au centre du monde.

Jean-Gabriel Delacour

Mutuelles agricoles

Les professions agricoles ne sont pas intégrées au régime général de la Sécurité sociale. Elles dépendent des caisses de Mutualité sociale agricole (MSA) rendues déficitaires par l'évolution de la démographie agricole : de 1945 à aujourd'hui on est passé de 36 % à moins de 2 % des actifs travaillant dans ce secteur. C'est donc le régime général de la Sécurité sociale qui permet à la MSA d'équilibrer son budget. Les personnes relevant du système de la MSA sont appelées aux urnes du

5 au 16 mai pour désigner, suivant un scrutin cantonal, leurs représentants au sein de ces caisses.

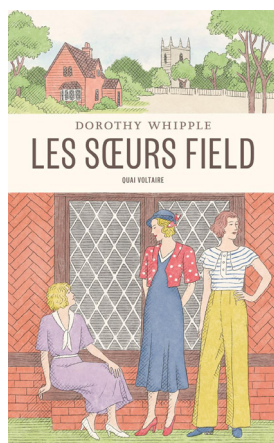
Traditionnellement consensuelles, ces élections font l'objet d'un débat plus vif que d'habitude avec la décision de la Coordination Rurale (CR), fort des 30 % des suffrages exprimés récemment obtenus à l'occasion des élections aux chambres d'agriculture, de s'engager activement dans ce scrutin mutualiste sous sa propre bannière, concurrentement à la FNSEA et dans une bien moindre mesure à la Confédération paysanne, marquée à gauche.

La CR annonce avoir déposé 600 candidats sous ses couleurs et compter sur la proximité de 200 autres. Ils porteront un programme ambitieux si l'on en croit le communiqué du syndicat : « En terminer avec l'indignité des indemnités maladies, prendre en compte les spécificités propres aux agricultrices, s'attaquer aux causes du mal-être professionnel et mieux prévenir les suicides, revaloriser les retraites qui doivent gagner en dignité et en justice, adapter les cotisations sociales aux revenus réels des agriculteurs. » Les résultats de ces élections seront donc suivis de près par les observateurs d'un monde agricole en pleine recomposition syndicale.

Jean Bongrain

Banque

Alexis Kohler, 52 ans, énarque, secrétaire général de l'Élysée depuis 2017, quitte le service du président de la République pour rejoindre la Société Générale, la grande banque française pas remise de l'af-



ROMAN

Ode à la sororité

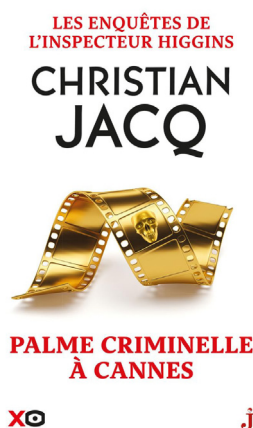
Angleterre, années 1930. La famille Field a survécu à la guerre et s'installe dans un confort bourgeois. Les trois jeunes filles de la maison se sont mariées avec des hommes au statut et au caractère différents. L'aînée Lucy vit heureuse à la campagne et continue de veiller sur ses jeunes sœurs. Vera, la plus belle du trio, a épousé un homme ennuyeux et cherche des échappatoires. Quant à Charlotte, elle vit avec un sadique qui la maltraite ainsi que ses enfants. Avec finesse, Dorothy Whipple décrit les dysfonctionnements et les mécanismes d'emprise au sein du couple.

« Les Sœurs Field », Dorothy Whipple, Quai Voltaire, 416 p., 24 €.

POLAR

Sortie de scène

Après avoir rempli le rôle de scribe, Christian Jacq se glisse dans la peau d'un fin limier de Scotland Yard au flegme et à l'humour so british. Par un heureux hasard, l'ex-inspecteur-chef



Higgins se trouve près de Cannes quand la comédienne anglaise Carla Haverstock, pressentie pour le prix d'interprétation féminine, décède ainsi que Hitchcock, son caniche. Sa voiture a percuté un arbre avant d'exploser ; le sabotage est indéniable. Le milieu du cinéma et les défenseurs de la cause animale sont en émoi. Starlette jalouse, producteur éjecté... la liste des suspects est longue.

« Palme criminelle à Cannes », Christian Jacq, XO éditions, 256 p., 14,90 €.

MOBILISATION

Liberté pour Boualem Sansal

Notre compatriote Boualem Sansal a été arrêté le 16 novembre 2024 à Alger puis condamné à cinq ans de détention. Son « crime » : avoir exprimé des opinions qui ont déplu au pouvoir algérien. Âgé et atteint d'un cancer, il a été incarcéré malgré une santé dégradée. La place d'un écrivain n'est pas en prison et la liberté d'expression doit être défendue. Son éditeur publie le discours pour la paix et la liberté qu'il a prononcé lors de la

BOUALEM SANSAL

DISCOURS POUR LE PRIX DE LA PAIX DES LIBRAIRES ET ÉDITEURS ALLEMANDS

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN, 16 OCTOBRE 2011



3,90 € / N°66

remise d'un prix à Francfort-sur-le-Main, en 2011. Les bénéfices de ce manifeste iront intégralement à son comité de soutien international.

« Discours pour le Prix de la paix des libraires et éditeurs allemands », Boualem Sansal, Gallimard, coll. Tracts, 64 p., 3,90 €.

REVUE

L'Écosse

Les Highlands, terre de légendes et de batailles. C'est dans ce territoire écossais balayé par le vent et la pluie que A/R, le magazine du voyageur, nous emporte à la découverte des lochs et des vaches au poil long et aux cornes dressées. Autres sujets abordés : Deauville, le Centre-Val de Loire, un safari en Zambie, Cognac...

À/R magazine, printemps 2025, 7,50 €. En kiosque et en librairie.



faire Jérôme Kerviel. Il y exercera, à partir de juin, les fonctions de directeur général adjoint. La direction de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique a donné son accord le 25 janvier. D'autres instances de contrôle pourraient mettre leur nez dans cette nomination, que certains contestent en mettant en doute les compétences professionnelles du futur banquier ! Les mêmes jaloux sans doute qui avaient révélé qu'il cousinait avec la famille Aponte, propriétaire de l'armateur italien MSC dont il aurait eu à s'occuper au risque d'une « prise illégale d'intérêt » pour laquelle il a été mis en examen, en 2022, avec l'aval de la cour d'appel de Paris.

Tant qu'Emmanuel Macron reste à l'Élysée on peut supposer que ces éventuels recours resteront lettre morte... D'ailleurs, la validation d'une formation particulière par un diplôme quelconque est-elle une garantie de réussite dans la banque ? On se souvient qu'après l'absurde nationalisation de sa banque par les socialistes en 1982, David de Rothschild a réussi à reconstituer un empire. Pas grâce à des diplômes, mais par son intelligence des affaires et surtout grâce à son carnet d'adresses national et international... Logiquement Alexis Kohler a dû se constituer un beau carnet d'adresses. On ne lui souhaitera que de réussir. Si ce n'était pas seulement au titre d'un « capitalisme de connivence », ce serait un peu mieux pour la confiance des citoyens dans les banques et dans leur République.

Émile Dupraz

Doliprane

Le paracétamol est l'anti-fièvre et antidouleur le plus prescrit dans le monde. Les Français, qui deviennent vieux et ont mal partout, en abusent, selon la Sécurité sociale qui n'en peut plus de rembourser ces petites boîtes jaunes de Doliprane, sa principale présentation (devant une dizaine d'autres marques commerciales). Beaucoup de ces boîtes encombrant les armoires à pharmacie des familles. Mal ou trop longtemps utilisées. Avec des effets toxiques pour le foie.

On s'est rendu compte, durant l'épidémie de covid, que sa fabrication avait été largement abandonnée à des pays du « tiers-monde », Inde ou Chine, et qu'on pouvait en manquer. L'État français a forcé – en mettant la main à la poche – les industriels français à rapatrier une partie de la production. Ceux-ci se sont fait tirer l'oreille parce que c'est peu rentable et peu glorieux. Le grand laboratoire français Sanofi, qui a connu un développement spectaculaire (sur les ruines d'autres entités), rechigne à se laisser enfermer dans cette pharmacie du pauvre. Il préfère investir dans de nouvelles molécules anticancer, l'immunologie... Qui oserait le lui reprocher ? Même si son échec dans la recherche d'un vaccin contre le covid a laissé un goût amer.

Sanofi a donc vendu 50 % de sa filiale Opella, détentrices des brevets et de la marque Doliprane et de quelques autres activités de pharmacie « bas de gamme », à un fonds de pension américain, CD&R, qui y a mis un prix exorbitant (10 milliards d'euros). Ce n'est sûrement pas par

charité. Les prix augmenteront. Ce sera la Sécu qui remboursera l'investissement.

Les syndicalistes (des usines de Lisieux et de Compiègne) étaient vent debout contre cette américanisation. D'autant plus que l'usine qui conditionne l'acide acétylsalicylique, l'autre grand antifièvre et antidouleur dont on abuse, et qui a des effets toxiques potentiels lui sur l'estomac, a également été mise en vente par Sanofi – Aspegic et Kardegic produits sur le site d'Amilly (Loiret) en grève depuis mars.

Les actionnaires, réunis porte Maillot la veille du 1^{er} mai, n'étaient pas tellement convaincus de faire le bon choix en cédant Doliprane à des Américains en ces temps de trumpisme débridé. D'autant plus qu'on leur demandait de valider de fortes augmentations des rémunérations des dirigeants. Mais le président du Conseil d'administration, l'ex-banquier Frédéric Oudéa, avait des arguments sonnants et trébuchants. De belles promesses ont été faites pour rassurer actionnaires, salariés, contribuables et malades... Qui engagent-elles ?

Paul Chassard

Vive la lecture !

La pratique de la lecture décroît, notamment chez les plus jeunes. L'enquête d'avril 2024 du Centre national du livre indique qu'un jeune de 16 à 19 ans sur trois ne lit pas du tout dans le cadre de ses loisirs. Les librairies perdent de l'argent, les bibliothèques, rebaptisées « médiathèques » depuis les années quatre-vingt, sont désertées et sous

menace de coupes budgétaires. Pourtant le livre et les métiers de l'édition gardent leur prestige.

Le 11 mars dernier un événement culturel, le quatrième « quart d'heure lecture national », était marqué en soirée, pour la première fois, par une lecture publique au Panthéon, au cœur d'un Quartier latin dont les élus se battent pour qu'il reste un « quartier du livre » avec un festival de ce nom (du 3 au 11 juin) ou par des mesures d'urbanisme tendant à interdire la fermeture de librairies (!) dans certaines rues emblématiques, au risque de ruiner certains libraires propriétaires de leurs murs (la justice administrative a été saisie)

Géraldine Bannier, députée de la 3^e circonscription de la Mayenne est, pour sa part, intervenue à l'Assemblée nationale ce même jour : « J'invite chacun, ici et partout en France, à multiplier ces bons quarts d'heure, ces minutes de temps suspendu, le nez plongé dans un bouquin, uniquement captivé par l'intrigue désopilante ou haletante, par l'atmosphère oppressante ou détendue, habilement tramées et imaginées par l'auteur. Certains pensent : "Quinze minutes, ce n'est rien !" "Ce n'est rien, mais c'est beaucoup, quand on a l'habitude de passer sa vie scotché au smartphone... Ces minutes de lâcher-prise, de prise de recul, sont si nécessaires quand le monde nous inquiète. »

Répondant au député Pierre Cordier, qui faisait remarquer que de nombreuses personnes ne savaient pas lire, la députée de la Mayenne continue : « Multiplions donc les quarts d'heure lecture dans les écoles, dans les institutions ou encore dans les entre-

prises... Je vois fleurir avec joie dans mon territoire des boîtes à livres et des bibliothèques, comme un antidote à la décérébration ambiante, à la réflexion nulle, plate ou sans nuance. Comment pouvons-nous amplifier le phénomène, soutenir encore davantage les bénévoles de la lecture et porter plus loin l'ambition, qui n'a jamais été si urgente, d'être un peuple de lecteurs ? »

Dans sa réponse, la ministre de la Culture, Rachida Dati est allée dans le même sens en soulignant l'importance de la lecture, notamment pour les enfants : « 75 % d'entre eux déclarent adorer qu'on leur fasse la lecture, mais à peine 11 % bénéficient de lectures partagées. C'est tout le sens de la politique que nous souhaitons continuer à mener. »

La lecture n'est pas un combat d'arrière-garde, sachons lire, écrire et faire lire, il en va de l'intelligence de nos enfants qui sont beaucoup trop dépendants des écrans. Encore faudrait-il que l'école ne les incite pas à se jeter sur l'ordinateur des parents à peine rentrés chez eux, pour connaître leurs notes où les cours du lendemain !

Loïk de Guébriant

Non au smartphone !

Qui aurait imaginé, il y a trente ans, qu'il nous serait devenu intolérable de sortir de chez nous sans avoir dans la poche un smartphone nous reliant à tous nos congénères, même les plus mal disposés à notre égard : vendeurs de fenêtrage et conseillers en prime rénov ?

Nous sommes « addicts ». Il n'y a qu'à observer une

rame de métro ou une salle d'attente. Personne ne lit un journal papier ou un livre. Tout le monde fait défiler d'un doigt des images animées sur X, Instagram ou TikTok. Certains sont pris par des jeux électroniques ou regardent des séries télévisées... C'est toujours mieux que ceux qui téléphonent bruyamment en exposant sans vergogne leurs problèmes intimes.

Mais il y a plus grave : les enfants et les adolescents. La dépendance aux écrans a des effets dévastateurs sur leur construction mentale. Le 30 avril, le président Macron a reçu un rapport d'experts qui préconise l'interdiction de l'usage du téléphone portable aux enfants de moins de 11 ans et l'interdiction de l'accès aux réseaux sociaux avant 15 ans. Ceux-ci sont accusés de renforcer les phénomènes de manque d'attention, d'anxiété, voire de violence que constatent de plus en plus les éducateurs.

Cela sera-t-il plus efficace que l'interdiction de l'accès aux sites pornographiques qui, depuis le 11 janvier 2025, sont tenus de vérifier que leurs visiteurs ont plus de 18 ans ? Il y a manifeste-

ment urgence. On dira que c'est l'affaire des familles plus que de l'État. Mais tout a été fait pour que l'autorité parentale, notamment celle des pères, ne puisse pas s'exercer. Alors, si la mesure était bien expliquée et bien accompagnée, elle rendrait peut-être plus de services qu'elle ne créerait de frustration ?

Paul Chassard

Manger à sa faim

Un Français sur trois ne mange pas à sa faim. Le fait est noyé dans des explications techniques qui masquent l'inertie des gouvernements.

Il y a d'abord eu une bonne nouvelle, qui a fait l'objet de maintes déclarations gouvernementales : la hausse des prix a fortement ralenti, l'inflation est vaincue ! Les belles paroles officielles ont d'autant moins convaincu que les Français, négligeant les tableaux statistiques, ont comparé le contenu de leur panier et la facture qu'ils devaient régler. Ils en ont conclu, avec colère ou amertume, que

l'arrêt de la hausse n'annule pas les hausses antérieures.

Tel est en effet la vérité chiffrée qu'il faut supporter : le taux d'inflation est aujourd'hui inférieur à 1 %, mais les prix alimentaires sont 20 % plus chers qu'en 2021 et continuent d'augmenter. Le coût croissant de l'alimentation a conduit de nombreux ménages à réduire leurs achats et à se reporter sur les produits les moins chers. Dans les grandes surfaces, la vente des produits d'épicerie décline, alors que les achats des produits bas de gamme ont fortement augmenté. La chute de Casino, la stagnation de Carrefour, le recul d'Auchan s'expliquent aussi par l'entrée de nouveaux distributeurs de produits importés à prix cassés pour une clientèle appauvrie. Il existe enfin, dans diverses banlieues, des marchés parallèles sur lesquels sont proposés des produits de marques inconnues et de qualité plus que douteuse. Au total, un Français sur deux a été obligé de sacrifier la qualité de ses produits alimentaires et un sur trois est contraint de sauter des repas.

Face à cette situation, les milieux officiels qui se

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : 30 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com

vantent d'avoir terrassé l'inflation se livrent à des opérations de diversion – par exemple en proposant un référendum sur le budget – ou invoquent des causes extérieures. Il est vrai que la hausse brutale des prix alimentaires a été provoquée par la guerre en Ukraine et par les effets du changement climatique – sécheresse en Europe, inondations en Asie. Mais la formation des prix publics reste très obscure et a donné lieu, ces dernières années, à des superprofits parfois scandaleux et redistribués aux actionnaires sans bénéficier aux consommateurs...

L'austérité n'est pas appliquée à tout le monde de la même manière. Il faut y ajouter un constat supplémentaire: l'austérité préconisée depuis quarante ans ne permet pas de faire des économies budgétaires, mais coïncide avec l'extension des pénuries.

Claudine Uzerche

Le maréchal escamoté

L'image est restée du général de Castelnau qui prenait le temps de saluer les poilus qui montaient sur Verdun. Il est moins connu que, pendant la Seconde Guerre Mondiale, il critiquait vertement Pétain, tout en recevant à sa table des résistants... L'ouvrage de Jean-Louis Thierot, *Castelnau le Marechal escamoté 1851-1944*, paru aux éditions Tallandier en janvier, nous démontre clairement que ce grand soldat aurait dû finir maréchal de France, ce que la culture populaire réclamait, mais quelque part ce n'est l'essentiel.



L'histoire de Castelnau c'est en effet l'histoire d'un des plus grands militaires que la terre de France ait porté: d'une intelligence extrême, très proches de ses hommes, dont il a toujours veillé à ne pas faire couler le sang inutilement, mais également un très grand bossueur qui ne se contentait pas de survoler un problème mais s'y consacrait à fond. Il y a mille choses à dire sur Castelnau et sa vie pourrait donner lieu à une série sur Netflix, avec plusieurs saisons, qui commencerait au milieu du XIX^e siècle en Aveyron, continuerait à Ginette puis St-Cyr pour la formation, avant de plonger directement dans la guerre de 70, en passant par son rôle durant la Grande Guerre, puis son poids politique comme fondateur de la Fédération nationale catholique, qui fera reculer le Cartel des gauches et

sa politique antireligieuse, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, avec tous les événements liés à ces conflits.

L'ouvrage de Jean-Louis Thierot, écrit comme un roman, est d'une extraordinaire fluidité. L'auteur, à l'image de son sujet, a vraiment travaillé, tant et si bien qu'il a parfaitement intégré cette vie et nous la rend en faisant comprendre de l'intérieur toute une époque. Une époque de combats permanents qui permettra à cet homme méritant d'arriver aux plus hautes fonctions militaires. Le rôle du général de Castelnau durant la Première Guerre mondiale est essentiel, tout comme est essentiel son combat pour réconcilier les catholiques avec la République après-guerre, le récit d'un véritable visionnaire qui, par son intelligence et son labeur, avait toujours plusieurs coups d'avance sur

le reste du monde. Il y a des hommes qui ont su utiliser leurs talents et il en fut.

François-René Charles

Tintin

L'intérêt pour Tintin et Hergé ne faiblit pas. D'abord du point de vue de ce qu'on pourrait appeler les éditions complémentaires de son œuvre. Ensuite en ce qui concerne les études parues sur les albums et leur auteur. Bien entendu, on peut toujours dire que, surtout pour les premières, il y a là un filon commercial exploité par Casterman, l'éditeur traditionnel, et Moulinsart, la structure éditoriale de *Tintinimagination*, représentant les ayants-droits d'Hergé – en clair, Nick Rodwell, le second mari de la seconde femme du maître. Pourtant, on ne peut nier les apports des nouvelles versions et de beaucoup des travaux parus sur le reporter à la houppe et son père.

En 2017, la collaboration entre Casterman et Moulinsart, jusque-là pas toujours évidente, a permis la parution de *Tintin au pays des Soviets* en couleurs. C'était en effet le seul album qui, n'ayant jamais été redessiné, n'avait connu qu'une version noir et blanc. Ce fut une réussite et un succès, qui ont poussé à l'édition colorisée des autres premiers albums. Vient ainsi de sortir le cinquième, *Le Lotus bleu*. Le résultat demeure remarquable et permet notamment, de manière paradoxale, de mettre en valeur les traits noirs que, à la manière d'un pinceau chinois, Hergé avait multipliés sous l'influence de son ami Tchang.

Ces versions colorisées servent par ailleurs de base

à une nouvelle série, publiée uniquement chez Moulinsart, intitulée *Les coulisses d'une œuvre*, due à Philippe Goddin, tintinologue averti et prolixe. Certains matériaux avaient déjà été édités, notamment dans la double – tout au moins pour les albums ayant connu au moins deux interprétations – série des *Archives Tintin* sortie chez Moulinsart dans la décennie 2010. On n'en découvre pas moins de nouveaux éléments, par exemple avec les autres travaux d'Hergé, que ce soit dans diverses publications ou dans la publicité, voire des réalisations plus personnelles. En attendant *Le Lotus bleu* en mai, les six derniers mois ont pourvu les lecteurs avec *Tintin au pays des Soviets*, *Tintin au Congo*, *Tintin en Amérique* et *Les cigares du Pharaon*, chaque titre comportant une centaine de pages. On y voit plus particulièrement la manière dont Hergé a procédé pour passer des 124 planches originales en noir et blanc aux 62 définitives en couleur.

Si l'on considère, dans ce nouvel opus des *Cigares du Pharaon*, le dernier volume à avoir été complètement redessiné, on relèvera trois précisions que l'auteur aurait pu formuler. D'abord, il y a la carte du trajet maritime que Tintin s'apprête à suivre pour se rendre jusqu'à Shanghai et qui a connu trois moutures dans les éditions en couleurs : en 1955, 1968 et 1975, suite à la guerre des Six Jours en 1967 qui entraîna la fermeture du canal de Suez et, donc, l'impossibilité de le figurer dans un itinéraire. Ensuite, le modèle du cheikh Patrash Pasha qui, selon les versions, lit trois albums différents des

Aventures de Tintin, n'était pas le sultan Pasha Atrash mais un incontournable dirigeant druze qui n'a jamais prétendu être le sultan de la Turquie ou d'ailleurs, Sultan ne constituant que son prénom. On remarque aussi que n'est pas mentionnée la disparition de Milou sur une case de la page 52 à partir des éditions de 1958 ; en revanche aurait pu être notée la réintroduction du lieutenant Allan Thompson

dans la version couleur telle que reproduite à la page 97. On peut par ailleurs regretter l'emploi d'adjectifs très forts tel « *fanatique* » ; il n'y a pas non plus de raison pour qualifier le journal français *Paris-Soir* de véhiculer des « *idées nauséabondes* » dès le mois de décembre 1939, six mois avant l'Occupation. Quant à faire du nouvel héros d'Hergé, Jo, « *un garçon déluré* », c'est le confondre avec Qui-

ck ou Flupke. Et pourquoi cette hésitation entre « *côte arabe* » (p. 25) et « *côte arabe* » (p. 35) ?

Citons maintenant toute une série d'ouvrages d'hergéologie. Dominique Maric, avec la collaboration de la fille de l'ami d'Hergé, Tchang Yifei, dévoile le parcours de Tchang Tchong-Jen artiste voyageur (Moulinsart/Casterman). On le suit en Chine, en Europe, puis à nouveau

Que faire de la religion populaire ? Une controverse majeure entre catholiques

par le Professeur Yann RAISON DU CLEZIOU
Université de Bordeaux

auteur d'une édition critique des écrits du Père
Serge Bonnet, o.p., sur la religion populaire :
Défense du catholicisme populaire (Cerf, 2016)



Thème de la conférence

Dès son exhortation apostolique *La Joie de l'Evangile*, le pape François a affirmé la valeur de la piété populaire qu'il qualifiait



"d'œuvre de l'Esprit-Saint". Son dernier voyage en Corse manifeste que cette conviction a traversé tout son pontificat.

En France, cette position fut longtemps marginale. Depuis l'Après-guerre, les dévotions populaires étaient considérées dans une partie du clergé comme une forme de paganisme dont il fallait affranchir les catholiques.



Les statues de saints furent congédiées des églises, la communion solennelle supprimée, le baptême des enfants regardé avec suspicion...

Faire l'histoire des controverses autour de la religion populaire permet de comprendre la profondeur des divisions entre catholiques face au défi de la modernisation.

**Jeudi 11 juin
19h30**

Salle Dumont
(Centre Istina)

45 rue de la Glacière
75013 Paris

**Entrée gratuite sur
inscription avant
le 10 juin
à l'adresse :**

Amis
@bibliothequesaulchoir.org

**ASSOCIATION DES
AMIS DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU
SAULCHOIR**

<https://bibsaulchoir.hypotheses.org/>
les-amis-de-la-bibliotheque-du-saulchoir/soutien_bibliotheque



en Chine et en Europe, où il put finalement s'établir en 1985. Le tout est entrecoupé de nombreux documents et on ne peut

que regretter que ses dernières années en France soient aussi rapidement traitées... On ne s'attardera pas sur la réédition du

livre de Bertrand Portevin, *Le monde inconnu d'Hergé* (Dervy), où l'auteur s'acharne à le transformer en adepte de toutes sortes

d'occultismes...

Pour un parcours sans grande originalité mais pratique, on lira *Les miscellanées de Tintin* (Le Poutan): Cyrille Piot permet de balayer bien des thèmes et d'offrir d'utiles résumés, par exemple avec la liste des jurons du capitaine Haddock. On complètera cette dernière par l'étude de Pierre Bénard, *Haddock a dit... (1 000 sabords)* ; il s'agit d'une suite bien enlevée qui fait honneur à l'humanité de l'ancien ivrogne du *Crabe aux pinces d'or* et montre toute l'affection qu'il développe.

Enfin, administrateur de l'association Les amis de Hergé – qui publie une revue semestrielle du même nom, dont le n° 79 est en train de sortir après un 78 toujours aussi utile pour préciser un certain nombre de points –, Olivier Roche poursuit la recension qu'il avait menée il y a dix ans. Sort ainsi *Tintin. Bibliographie d'un mythe 2014-2024* (Les Impressions nouvelles), permettant de lister au total quelque 540 ouvrages, y compris ceux parus sous le manteau du fait de l'implacable politique de *Tintinimagination* raréfiant la reproduction des vignettes. Quoiqu'un peu touffu et dépourvu d'index, il reste un pratique instrument de travail.

Gihé

Éducation nationale

Selon le dernier classement PISA du niveau des élèves dans l'OCDE, établi pour l'année 2022 :

- la France est 23^e sur 38 pays de l'OCDE en termes

ANNE+
ART CONTEMPORAIN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRACÉS DU SOUFFLE - CÉCILE CHIRON

Vernissage Mardi 6 Mai 18h

Exposition 6 mai - 10 juillet 2025

Dans « Tracés du souffle », l'écriture n'est plus seulement à lire – elle est à voir, à ressentir.

Les œuvres de Cécile Chiron prennent la forme de calligrammes, ces compositions où les mots deviennent dessin, et les textes, des territoires plastiques. Chaque pièce est le fruit d'une lente transcription visuelle d'œuvres majeures – spirituelles, poétiques ou philosophiques – où la lettre se fait chair, souffle, mouvement.

L'exposition s'appuie sur une sélection de textes fondateurs : le *Dibbouk*, le *Cantique des Cantiques*, la *Fugue de Mort* de Paul Celan, le *Kaddish*, l'*Évangile selon saint Jean*, *Les Chants d'Innocence et d'Expérience* de William Blake, *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire, *Le Bilan de l'intelligence* de Paul Valéry, et *Le Paradis* de Dante.

Réalisés à la main, les calligrammes de Cécile Chiron apparaissent comme des dentelles d'encre suspendues entre figuration et abstraction. Parfois denses et labyrinthiques, parfois presque effacés, ils rendent perceptible la tension entre la mémoire, le langage, et ce qui les dépasse.

Tracés du souffle est une traversée. Celle des mots qui débordent pour révéler la charge symbolique, existentielle, voire sacrée, qu'ils contiennent. L'exposition propose une expérience à la fois sensorielle et méditative, où chaque œuvre invite à reconsidérer notre manière de lire, d'habiter le langage – et de nous en laisser traverser.



Cécile CHIRON, *Cantique des Cantiques*, 2025.
Encre noire sur papier pourpre, 70 x 50 cm

20, rue de Tournon, 75006 PARIS

ANNE EMSALLEM | (+33) (0)6 30 74 52 62 | contact@anneplus.com | www.anneplus.com

de performance éducative,

- le niveau des élèves français en mathématiques et en compréhension de l'écrit a beaucoup chuté entre 2018 et 2022,

- en mathématiques comme en lecture, le score de la France est bien en dessous de la moyenne de l'OCDE.

Pourtant, l'Éducation nationale qui en 2022 gère 12 800 000 élèves (y compris ceux des écoles sous contrat, mais hors enseignement supérieur) avec environ 1,2 m d'agents dont 3 sur 10 n'étaient pas enseignants, comptait, en 2012-2013, 1 043 000 agents pour 12 672 000 élèves. Sur dix ans, le personnel des écoles n'a donc cessé d'augmenter significativement (+20%) à effectifs des élèves constants, alors que le niveau des élèves s'affaissait régulièrement.

Certes des causes exogènes peuvent expliquer cet affaïssement : une population immigrée de plus en plus nombreuse dans les écoles, l'addiction destructrice au smartphone et parfois à des drogues plus dures..., mais la qualité des enseignants et des enseignements ne peut pas y être pour rien. Trois causes nous semblent prévaloir.

1. L'égalitarisme. – Le déconstructionnisme de Bourdieu et autres a envahi les écoles où il paraît désormais plus important de se soucier du genre et du sexe que de nos acquis culturels et scientifiques.

L'égalitarisme qu'enseignent et pratiquent trop largement les enseignants nuit à l'enseignement qui est le lieu même où l'inégalité est nécessaire pour partager l'égalité des savoirs. Ceux qui savent y apprennent à ceux qui ne savent pas en-

core. Il s'agit donc d'une relation nécessairement inégale dans laquelle l'autorité enseigne les savoirs en même temps qu'elle ouvre à leur questionnement. L'échec de l'école tient souvent aux maîtres auxquels on apprend désormais à ne plus enseigner pour ne pas rompre le rapport naturel d'égalité avec leurs élèves et à ne plus rien exiger d'eux pour respecter leur fausse liberté.

2. Une centralisation excessive. – Le monopole de l'instruction a désormais démontré son incapacité à délivrer les bases du savoir à tous et à promouvoir les élèves défavorisés les plus prometteurs. En voulant garantir à tous les enfants une égalité de niveau, l'Éducation nationale a dû les abaisser tous à l'étiage des plus médiocres à défaut de pouvoir relever celui de ces derniers. Cette attitude a découlé naturellement de la centralisation, et donc de la rigidité du système scolaire peu capable de s'adapter aux différents besoins des élèves.

3. Le dévoiement syndical. – Les syndicats, encouragés parfois par leur ministre, réclament sans cesse des augmentations d'effectifs alors que le nombre des élèves décroît : 404 000 élèves de moins entre 2017 et 2023 en préélémentaire et en primaire. Entre les rentrées 2022 et 2028, selon les prévisions de la Depp [1], les effectifs scolaires devraient diminuer d'environ 556 000 élèves.

Les écoles privées qui ont gardé un peu plus d'exigence et de rigueur perdent moins d'élèves que le public. À Paris par exemple, elles ont gagné 147 élèves en

2024 quand l'enseignement public en a perdu 4 200. Des fermetures de classes sont prévues dans le public. Mais pour punir le privé on veut l'obliger aussi à fermer une dizaine de classes. Les syndicats se moquent du choix des parents et des élèves. Ils défendent les profs plus que les élèves comme si le paquebot, disait Lord Acton, était fait pour l'équipage plus que pour les passagers. Il vaudrait peut-être mieux avoir moins de professeurs, mais mieux payés et plus exigeants.

La liberté des écoles. – Pour remédier à ces maux, il faut établir la liberté scolaire. L'État n'a ni obligation ni même vocation naturelle à construire des écoles et embaucher des enseignants, mais seulement à s'assurer que tous les enfants reçoivent une instruction correcte et veiller à la qualité et la sécurité des établissements en même temps que d'y empêcher les dérives sectaires. La liberté des parents de choisir l'école de leurs enfants, publique ou privée, peut être garantie à tous sous diverses formes, au travers du bon scolaire remis à chaque famille pour payer l'école de leur choix (comme en Suède par exemple) ou par un subventionnement objectif des écoles indépendantes (comme avec les Free schools ou les Académies en Angleterre ou comme aux Pays-Bas). Les enfants sont les bénéficiaires de cette liberté scolaire parce que des écoles autonomes enseignent mieux l'autonomie, des écoles libres forment mieux à la liberté. La diversité des établissements aide à répondre à la diversité des élèves et la concurrence entre eux est stimulante.

Supprimer le ministère de l'Éducation ? – Plus d'écoles privées, ce serait d'ailleurs moins de dépenses publiques. Lors du colloque de l'IREF sur ce sujet, le 2 avril dernier, Lionel Devic, administrateur de la Fondation pour l'école, a observé qu'en France :

- l'État dépense 8 450 € par an et par élève du public et 4 000,00 € par élève du privé,
- les collectivités locales dépensent 3 850 € par an et par élève du public et 1 925 € par élève du privé.

Eu égard aux mauvais résultats du système éducatif américain primaire et secondaire, le 20 mars dernier, Donald Trump, tout en indiquant qu'il préserverait les aides aux enfants défavorisés ou handicapés, a signé un décret pour réduire le périmètre d'intervention du ministère fédéral de l'Éducation et transférer certaines de ses compétences aux États américains. Déjà en 1983 Ronald Reagan fustigeait ce ministère fédéral créé par Jimmy Carter en 1979 : « Nous avons assisté à la croissance d'une énorme bureaucratie de l'éducation, disait-il. Les parents ont été souvent réduits à un rôle de personnes extérieures. » [2] Le président américain vise à réduire les coûts de l'État fédéral, mais aussi, manifestement et à juste titre, à réduire dans les écoles la propagande woke (diversité, genre, discriminations antiblanc...) entretenue par la bureaucratie ministérielle. La France pourrait s'en inspirer.

Jean-Philippe Delsol

[1] Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

[2] Le Monde, 21 mars 2025

■ **Tunisie :** L'intellectuel français Bernard-Henri Lévy a été condamné par contumace à 33 ans de prison par un juge tunisien. 42 opposants tunisiens au régime autoritaire du président Kaïs Saïd, ont également été condamnés à des peines invraisemblables pour des crimes imaginaires. Mais eux sont en prison à Carthage.

■ **Bolivie :** La juge Lilian Moreno a annulé, le 30 avril, le mandat d'arrêt émis contre l'ancien chef de l'État Evo Morales, par ailleurs candidat déclaré à la présidentielle du 17 août prochain. Tous les actes de procédure et d'enquête produits dans le cadre de l'affaire de traite de mineurs présumée visant Morales ont également été annulés. Le président du Conseil de la magistrature a cependant décidé ouvrir une enquête contre la juge Moreno.

■ **Inde :** À la suite de l'attentat du 22 avril ayant causé la mort de 26 touristes dans la région du Cachemire, le Premier ministre Narendra Modi a donné l'autorisation à son armée d'engager des représailles. Des frappes militaires sont ainsi envisagées pour répondre à cette attaque que New Delhi attribue à un groupe terroriste lié au régime pakistanais. Les risques d'une escalade guerrière avec le Pakistan sont jugés sérieux par les services secrets.

■ **Mali :** Les 28 et 29 avril, la junte au pouvoir a tenu une concertation à l'issue de laquelle a été formulée la recommandation de nommer le général Assimi Goïta président pour un mandat de cinq ans renouvelable. La

Canada Le 49^e parallèle

La tâche qui attend Mark Carney à la tête du gouvernement canadien est héroïque. Il ne lui sera pas facile de revenir sur un siècle d'américanisation avec une intégration devenue inextricable des deux économies mais aussi de la société et même de la culture. Le référendum de 1995 sur l'indépendance du Québec, manqué de peu, était une réaction contre l'étatsunisation de l'ensemble canadien et de plus en plus de la Belle Province elle-même. Et ce n'est pas qu'une affaire linguistique. Le réflexe patriotique face aux rodomontades de Trump atteste d'une large unité nationale. Celle-ci sera néanmoins rapidement mise en question quand on entrera dans le dur de la relation de part et d'autre du 49^e parallèle.

C'est bien beau de dire partout que jamais, au grand jamais, le Canada ne deviendra le 51^e État des États-Unis. Encore faut-il expliquer les moyens, développer la stratégie à mettre en œuvre ce qui permettra de l'éviter sur le moyen terme. Peu d'idées nouvelles ont surgi lors des débats électoraux. Carney s'est empressé de se rendre à Paris et à Londres. L'Europe est-elle en mesure de fournir à Ottawa une alternative, un débouché à ses exportations trop dépendantes du grand voisin du Sud ? L'accord de libre-échange CETA avait été plutôt mal reçu. Le Canada doit-il se tourner vers l'Asie ? Il est en délicatesse tant avec la Chine qu'avec l'Inde qui sont un peu trop prégnants à travers leurs

fortes diasporas. L'équilibre intérieur entre l'Est et l'Ouest est d'ailleurs un sujet majeur pour la réaction sinon même la survie de l'ensemble canadien.

Comment encourager le commerce intracanadien à des milliers de km (9 000 de Vancouver à Terre-Neuve) alors que tout Canadien peut faire ses achats à quelques kilomètres de chez lui, en traversant le 49^e parallèle, moins de cent km pour les deux-tiers de la population ?

Les deux principaux dirigeants étaient tous deux natifs de l'Alberta qui produit 84 % du pétrole brut du Canada, quatrième puissance pétrolière mondiale. Or l'Alberta a moitié moins de députés au Parlement fédéral que le Québec, autre réserve de ressources naturelles du pays. Ils sont tous conservateurs à deux exceptions alors que les Québécois favorisent le parti libéral au détriment du Bloc québécois indépendantiste. Le pouvoir fédéral à Ottawa est considéré comme quasi étranger aux intérêts de la Prairie. L'Alberta développe un complexe inverse de celui du Québec. Trop Étatsunien ici, pas assez reconnu comme Étatsunien là.

L'élection s'est plus jouée autour de la personnalité que du parti. Si les élections s'étaient tenues quelques semaines plus tard, les questions intérieures auraient repris le dessus et le parti conservateur aurait gagné. Son chef, Pierre Poilievre, à titre personnel, avait pâti d'une image « trumpsée » dont il a eu du mal à se débarrasser. Les électeurs n'ont pas tant voté libéral que plébiscité « le meilleur économiste » du Canada pour faire face à une situation de crise. Or les fondamentaux ne sont pas bons. Le Cana-

da fait face à des problèmes structurels. Le discours de Trump apparaît comme une conséquence plus que comme une cause du malaise ou de la crise.

Assurant la présidence du G7, le sommet des pays les plus industrialisés, le Canada avait choisi de tenir celui-ci en juin en Alberta dans les Rocheuses. Mark Carney, bien élu, aura toute légitimité pour accueillir ses pairs. Ce sera la première fois que Donald Trump sera de retour dans cette enceinte dont il ne garde pas que de bons souvenirs lors de son premier mandat (où il s'était notamment affronté avec le sortant Justin Trudeau). Tout est à craindre de sa part. Ce sera un premier test de la disruption du monde occidental. La France prendra le relais en 2026.

Hubble a fêté ses 35 ans

Ce télescope a été lancé à 600 km de la terre le 24 avril 1990. Mis en orbite par la navette Discovery, il a commencé sa carrière seulement au bout de presque 3 ans. Ce n'est qu'à l'issue de cette période qu'il a retrouvé l'ensemble de ses performances qui sont exceptionnelles.

On ne compte plus les images qui parviennent depuis ce télescope qui révolutionnent l'astrophysique. Il peut capter en lumière ultraviolette. Il a ainsi photographié les planètes de notre système solaire les plus lointaines. Grâce à ces clichés, les spécialistes ont pu appréhender le processus de formation des étoiles, comprendre comment elles évoluent et finissent par mourir.

On lui doit également la révélation sur les formes, les structures et l'histoire des galaxies et les trous noirs. Et la connaissance de certaines des premières galaxies apparues quelques centaines de millions d'années après le big bang.

En tout, ce sont plus de 1,5 million d'observations qui ont été recueillies avec 21 000 publications scientifiques provenant de ses données. La mission était prévue pour quinze ans et il a fallu pas moins de cinq missions de maintenance pour résoudre l'ensemble des problèmes rencontrés par ce télescope. Il revient à l'équipe au sol de Hubble de veiller sur son bon fonctionnement. La Nasa espère que l'engin sera en fonction jusqu'en 2030.

Son travail est aujourd'hui complété par le James Webb space télescope en attendant l'arrivée du futur Nancy Grace Roman, victime actuellement des coupes sombres américaines dans le domaine notamment de l'espace.

Un engin qui a permis de modifier notre compréhension de l'univers.

Cherchez l'erreur

Costa Croisières vient de choisir le port de La Romana, en République dominicaine, comme base dans les Caraïbes pour la saison 2025-2026, avec transit par l'aéroport international Casa De Campo. Cela s'effectuera au détriment de celui de Guadeloupe Maryse Condé. Cette relocalisation résulte du souci de la compagnie de ne pas faire supporter la taxe carbone de 240 euros par passager arrivant d'ailleurs

pas que de France, notamment d'Italie. Ce coup dur pour la Guadeloupe va se traduire par la disparition des taxes aéroportuaires acquittées chaque année par les touristes européens – quelque 15 000 à 20 000 personnes. Cela va également enlever des clients aux sociétés en charge de l'accueil et du transfert en bus ainsi qu'aux dockers s'occupant des bagages. Un coup dur également pour l'activité du Grand Port maritime de Guadeloupe : Pointe-à-Pitre va redevenir simple port d'escale.

Ces 240 euros correspondent à la taxe européenne finançant la décarbonation du transport aérien, gros émetteur de CO2. Certes, l'outre-mer français en est exonéré jusqu'en 2030 – à condition que les passagers viennent de France métropolitaine –, mais l'inquiétude se répand, pour l'avenir, chez les acteurs économiques des Antilles françaises.

Ceux qui se demandent pourquoi les billets d'avion sont chers doivent savoir qu'existe aussi la taxe de solidarité sur les billets d'avion, connue sous le nom de « taxe Chirac ». Instaurée en 2006 sur le prix des billets d'avion, elle est censée contribuer à la lutte contre les pandémies en finançant l'organisation internationale d'achats de médicaments Unitaïd. En 2020, elle a été majorée d'une écotaxe. Le dernier ajustement, au 1^{er} mars, aura été, pour un Paris-Nouméa via Bangkok ou Singapour, en classe économique de 181 % et en classe business de 48 %.

Taxe, taxez... Et tant pis si on décourage les clients et réduit les emplois.

Préc

junte a également préconisé la dissolution de tous les partis politiques et la suspension des élections. L'opposition, qui avait boycotté la discussion, dénonce, par la voix de l'ancien ministre Mohamed Salia Touré, une « faute historique ».

■ **Ukraine** : Kiev et Washington ont annoncé, le 30 avril, un accord autorisant les États-Unis à accéder aux minerais ukrainiens. La ministre de l'Économie Ioulia Svyrydenko a néanmoins souligné que l'Ukraine conserverait « l'entière propriété et le contrôle des ressources ». La contrepartie du privilège américain sur les terres rares est la création d'un fonds d'investissement pour la reconstruction et le développement du pays.

■ **Syrie** : Après les massacres d'Alaouites le mois dernier, plus de 100 Druzes ont été assassinés par des milices islamistes proches du nouveau pouvoir de Damas la semaine dernière dans le sud du pays. Israël, qui compte une notable population druze, a fini par réagir en bombardant, le 2 mai, les alentours du palais du président Ahmed al-Charaa, à titre d'avertissement.

■ **Israël** : Un missile houthi est parvenu jusqu'à l'emprise de l'aéroport Ben Gourien près de Tel-Aviv le 4 mai sans faire de victimes ni de dégâts. Les systèmes de défense antiaériens n'ont pas pu le détruire en vol.

■ **Portugal** : Des élections législatives anticipées vont avoir lieu le 18 mai, après le renversement en mars du gouvernement minoritaire

de Luis Montenegro (Parti social-démocrate). António Leitão Amaro, ministre PSD du gouvernement intérimaire a annoncé le 4 mai qu'il allait lancer 18 000 procédures d'expulsion contre des étrangers sans papier.

■ **Roumanie** : Lors du premier tour de l'élection présidentielle du 4 mai, Călin Georgescu ayant été éliminé par le système judiciaire, George Simion, 38 ans, (qui avait fait 14 % des voix lors des élections annulées du 6 décembre) représentait la faction souverainiste. Il a fait 40,5 % des voix, suivi par deux candidats pro-européens, Crin Antonescu (20,3 %) et le maire de Bucarest, Nicusor Dan (20,9%), qui sera donc au second le 18 mai.

SOMMAIRE

P. 1 : Ne pas commettre l'irréparable. – Roma locuta, causa finita.
P. 2 : Macron au centre du monde. – Mutuelles agricoles.
P. 3 : Banque. – Lectures.
P. 4 : Doliprane. – Vive la lecture.
P. 5 : Non au smartphone. Manger à sa faim.
P. 6 : Le maréchal escamoté. – Tintin.
P. 8 : Éducation nationale.
P. 10 : Le 49e parallèle. – Hubble a fêté ses 35 ans.
P. 11 : Cherchez l'erreur.
P. 12 : L'Art déco a cent ans.

L'Art déco a cent ans... ou plus

Le style « Art déco » fête ses cent ans. Il tire, en effet, son nom de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes ouverte à Paris le 28 avril 1925. En fait, ce mouvement artistique trouve son origine plus tôt, au début du siècle, en se démarquant des volumes et des formes organiques de l'Art nouveau pour revenir à une rigueur classique marquée par la symétrie et la géométrisation cubiste. Cette rigueur n'est pas sans rappeler celle des régimes autoritaires qui éclosent à la même époque, même si l'Art déco se déploie pratiquement dans le monde entier.

De fait, l'Union centrale des Arts décoratifs naît en France dès 1882 et est vite imitée par d'autres pays européens. Par conséquent, l'Art déco procède du même mouvement que l'Art nouveau comme rupture, l'un comme l'autre, avec l'académisme, l'Art déco devant être compris, dès lors, comme une évolution de l'Art nouveau.

L'Art déco concerne toutes les formes de création artistique mais touche plus spécialement l'architecture, tant extérieure qu'intérieure, avec ses vitraux, ses peintures et sculptures ornementales mais aussi son mobilier. Il est aussi influencé par les grandes évolutions techniques, avec l'apparition du béton, le développement des transports, les paquebots transatlantiques devenant l'un des supports privilégiés de cette nouvelle tendance, ainsi que par l'exotisme en une époque marquée par la colonisation.

C'est après la Première Guerre mondiale que ce style tend à s'imposer avec, comme laboratoire, l'École d'architecture et d'arts appliqués de Weimar plus connue sous le nom de Bauhaus fondée en 1919 par Walter Gropius. En France, il va s'inscrire plus particulièrement dans le paysage du Nord et de l'Est de la France, détruits par la guerre. Ainsi les villes de Reims et Saint-Quentin, rasées à 80 %, vont-elles être rebâties en grande partie dans ce style choisi par des créateurs ouverts à de nouvelles conceptions de l'habitat participant à ce qu'on appelle aussi le mouvement moderne.

Il est difficile de dresser une liste exhaustive des bâtiments relevant de l'Art déco mais quelques-uns méritent une attention particulière.

En France, la ville de Reims, précitée, est considérée comme la capitale française de l'Art déco. On y trouve, notamment,

la bibliothèque Carnegie, du nom de son mécène américain, due, en 1921, à l'architecte Max Sainsaulieu avec des mosaïques du décorateur Henri Sauvage et la piscine du Tennis-Club réalisée, l'année précédente, par l'architecte Jacques Rapin. Au plan religieux, se distingue l'église Saint-Nicaise, située au cœur d'une cité-jardin, œuvre achevée en 1923 par Jean-Marcel Auburtin avec des peintures de Maurice Denis et des verrières de René Lalique.

Saint-Quentin, déjà mentionnée, est surnommée le « Lascaux de l'Art déco » du fait de ses trois mille constructions édifiées dans ce style, en particulier son hôtel de ville, pratiquement rebâti en 1926 par Louis Guindez et sa gare, construite la même année par Gustave Umbdenstock et Urbain Cassan.

Ailleurs, on peut citer, plus tardivement, la Maison du Missionnaire à Vichy datant de 1931, la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse commencée en 1932 ou bien encore l'aquarium de Biarritz inauguré en 1933. Les piscines, participant du mouvement hygiéniste, sont très souvent concernées par le style Art déco. Outre Reims, on peut noter la piscine Saint-Georges de Rennes (1923-1926), la piscine Judaïque de Bordeaux (1931-1935) et, bien sûr, la piscine de Roubaix (1927-1932), bâtie par l'architecte Albert Baert et devenue, en 2001, Musée d'art et d'industrie.

Plus au Nord, la Belgique se pense volontiers le véritable berceau de l'Art déco. En effet, dès 1919, l'architecte Victor Horta, pourtant baron de l'Art nouveau, tourne le dos à celui-ci en édifiant, dans un style aux motifs géométriques, le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. D'autres édifices remarquables émaillent la région bruxelloise, comme la basilique de Koekelberg, le plus grand bâtiment Art déco et la cinquième plus grande église au monde, œuvre de l'architecte Albert Van Huffel, consacrée seulement en 1951, ou la villa Empain (1931-1934) de l'architecte suisse Michel Polak.

En fait, tous les pays d'Europe sont peu ou prou concernés, ainsi que les quatre autres continents tant le mouvement a connu un élan international.

Il vous reste un an pour découvrir l'œuvre ou visiter l'exposition Art déco la plus proche de chez vous afin de célébrer, comme il le mérite, ce centenaire mémorable.

Fabrice de Chanceuil

